



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	20^{eme} (12^{eme})
Nom de site	306953	Numéro	T15531
Adresse du site	39, cours de Vincennes	Hauteur	R+9 (31m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz et 2600MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info	Free est présent (20, 120, 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	12/04/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	04/06/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	04/08/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz et 2600MHz en 4G) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz , 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 150° et 240°.		
Distance des ouvrants	>3m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 2 et 9°</i>
Estimation	0° <5V/m -150° <3V/m-240° <3V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>néant</i>
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes quadribandes de 2m par 3 antennes heptabandes de 2m
Zone technique	6 nouveaux modules techniques associés aux antennes de taille réduite et de couleur gris clair seront placés proches des antennes, sur mâts d'antennes, invisibles depuis la rue. Des modules seront ajoutés dans le local technique situé sur la terrasse.
Hauteur antennes/sol	35.47m

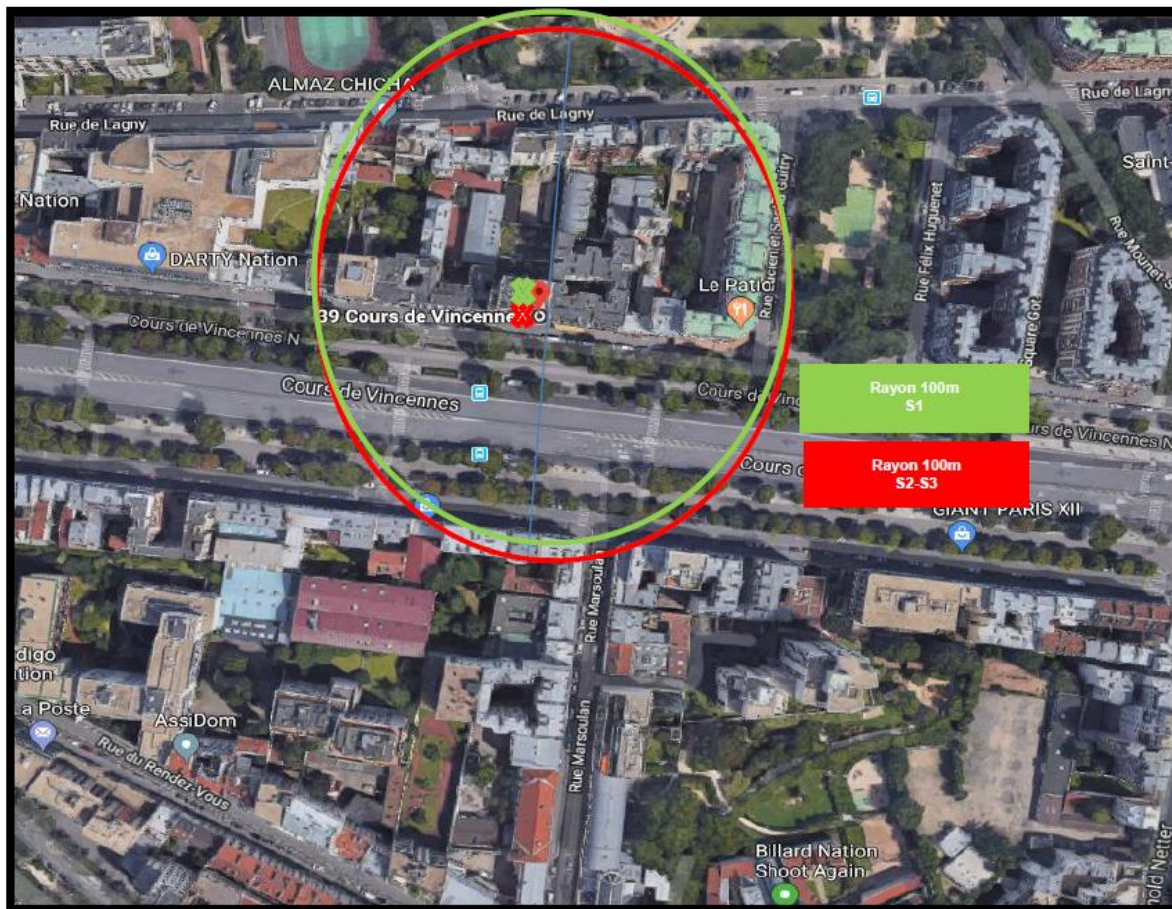
Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Pas d'établissement sensible dans le rayon de 100m.

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

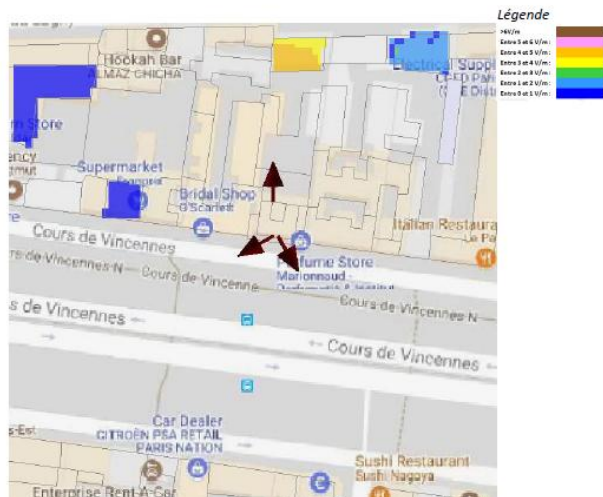


Aucun bâtiment n'est en vue direct des azimuts

Simulation et conformité au seuil de la Charte

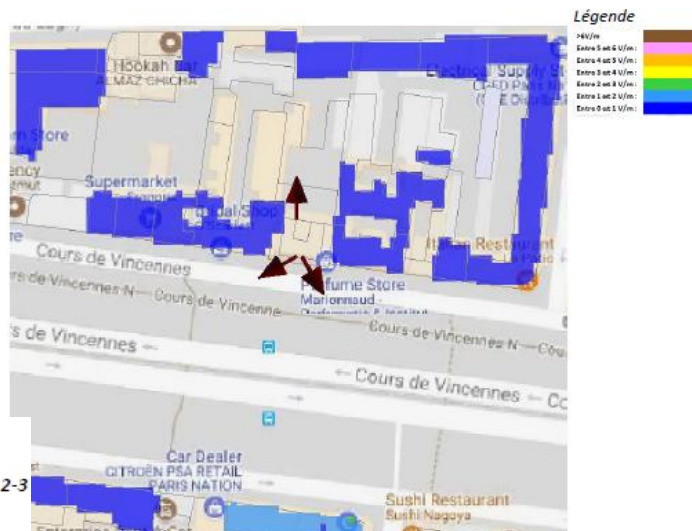
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



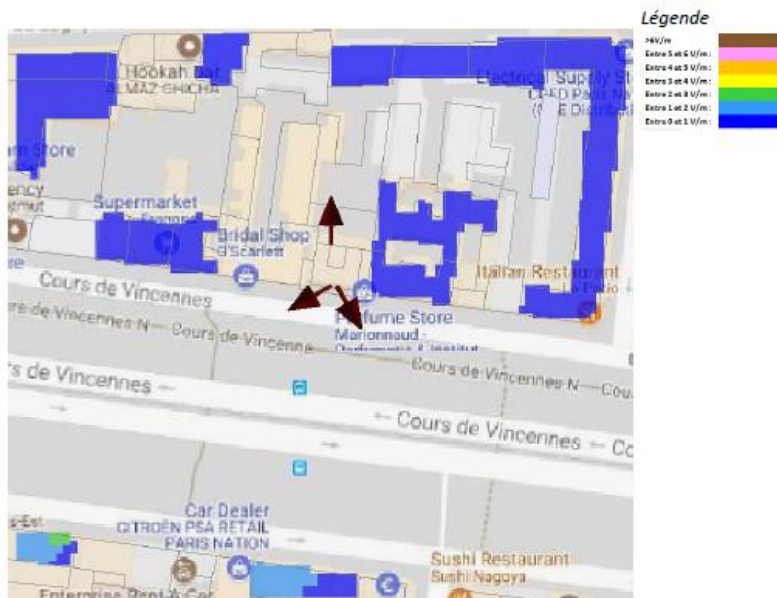
b. Azimut 150°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 2-3 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	28,5 m	19,5 m	22,5 m

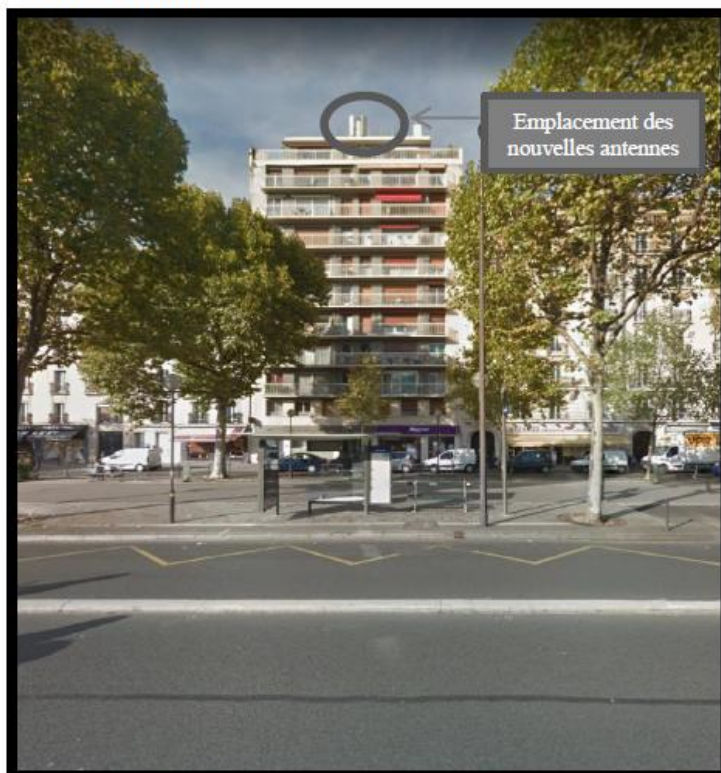
Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :

Aucune modification de l'aspect visuel.

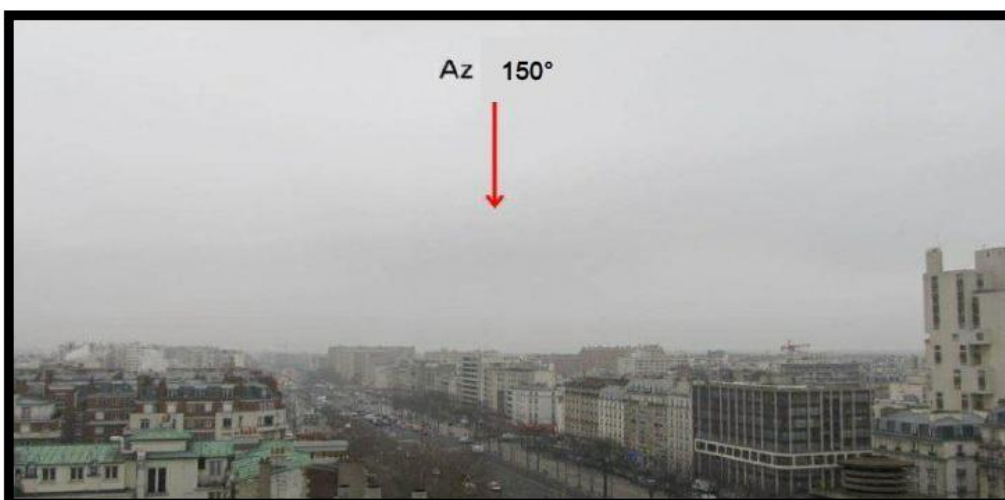


Vue des Azimuts

Azimut 1 : 0° :



Azimut 2 : 150° :



Azimut 3 : 240° :

